

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2018

LERINS & BCW conseille les actionnaires de HUBEE dans le cadre de la cession de l'intégralité du capital à ALPHA NETWORKS

LERINS & BCW a conseillé les actionnaires de HUBEE, société de logiciels spécialisée dans les plates-formes vidéo intelligentes et des solutions uniques d'expérience utilisateur, dans le cadre de la cession de l'intégralité du capital à ALPHA NETWORKS, l'un des principaux fournisseurs de back-end TV hybrides.

ALPHA NETWORKS élargit ainsi les capacités back-end de sa solution Tucano, permettant à l'entreprise de mieux servir ses clients. En effet, les interfaces frontales de HUBEE, déployées par des opérateurs de premier plan, offrent une intégration transparente avec le réseau back-end d'ALPHA NETWORKS, ouvrant de nouvelles possibilités pour les sociétés de médias et les opérateurs de réseaux qui souhaitent fournir rapidement des services de contenu de nouvelle génération.

« Nous sommes fiers et enthousiastes de réunir deux sociétés partageant les mêmes valeurs et la même vision du marché. Cette acquisition nous permettra d'offrir une valeur ajoutée à nos clients en leur fournissant des solutions compétitives et une expertise en matière de télévision pour une meilleure monétisation du contenu. » a déclaré Kris Warreyn, PDG d'ALPHA NETWORKS.

« Cette transaction permet au marché d'étendre ses capacités avec un back-end leader du marché, des capacités de qualité télécoms et des approches hautement modulables et évolutives. Je vais rejoindre le comité consultatif d'ALPHA NETWORKS et suis impatient de contribuer au succès futur d'ALPHA NETWORKS ». a déclaré Frederic Pie, Président et fondateur de HUBEE.

CONSEILS :

Pour les actionnaires de HUBEE:

Conseil juridique : LERINS & BCW : Cédric VINCENT (associé) et Marc GERVAIS.

Conseil financier : WINGATE : Pierre CHUPIN.

Pour ALPHA NETWORKS :

Guillaume COLLARD, General Counsel.

À propos de LERINS & BCW

Le cabinet rassemble **65 personnes dont 50 avocats** spécialisés en droit des affaires, parmi lesquels 17 associés avec double formation (grandes écoles de commerce, Sciences-Po, comptabilité, ingénieur) : Héloïse Ayrault, Laurent Bernet, Antoine A. Camus, Luc Castagnet, Didier Chambeau, Mathilde Croze, Cécile Dupas, Laurent Garrabos, Laurent Julienne, Alexis Katchourine, Bruno Lorit, Françoise Mertz, Arnaud Picard, Laurent Ségal, Christine Vialars, Cédric Vincent, Bertrand Vorms.

Les équipes proposent à une clientèle composée d'entreprises françaises et étrangères, une offre juridique globale en droit des affaires : **corporate/fusions-acquisitions, private equity, contentieux, droit pénal des affaires, fiscalité, droit social, propriété intellectuelle, droit des transports et négoce.**

Le Cabinet dispose également d'expertises reconnues en matière de santé, management package, gouvernance, prévention et gestion des conflits entre associés et accompagnement des start-up.

CONTACT PRESSE :

AVOCOM

Camille Flesselles

c.flesselles@avocom.fr

01 48 24 00 42